



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Gaëtan GORCE**  
Député de la Nièvre

Monsieur Pierre THEPOT  
Directeur du C.H. Moulins-Yzeure  
10 avenue du Général De Gaulle  
03000 MOULINS

Cosne sur Loire, le mercredi 10 février 2010

Monsieur le Directeur,

J'ai pris connaissance de vos déclarations dans le Journal du Centre d'aujourd'hui.

Je comprends que le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure se félicite d'avoir, grâce au transfert du linge de Nevers, pu « doper » son activité. Je constate que cela vous a permis d'embaucher environ 19 personnes.

Cependant, je déplore qu'en dépit des engagements qui avaient été pris par vos représentants, au cours d'une réunion tenue à Dijon à l'ARH, aucun des personnels de la blanchisserie de La Charité n'ait, à ce jour, été repris. Les propositions que nous avions transmises n'ont pas toutes été examinées et seules les candidatures spontanées ont été traitées. Je crois que le sens le plus élémentaire de la solidarité, le respect des engagements pris et la collaboration qui devrait être naturelle entre des services publics auraient dû vous conduire à faire cet effort que nous attendions et que vous aviez promis.

Je tiens donc à faire part à l'opinion bourbonnaise de cette situation, dont personne ne peut se réjouir. La mise en concurrence des établissements hospitaliers liée, en particulier, à la loi Bachelot aboutit à des résultats qu'il est dommageable que les responsables, d'établissement contribuent eux-mêmes à accentuer. Je dénonce cette attitude avec d'autant plus de force, que manifestement le centre Hospitalier de Moulins ne compte pas s'en tenir là, puisqu'il se dit prêt aujourd'hui à accueillir les activités de la Maternité de Decize, alors que nous nous battons précisément pour défendre cette maternité de proximité indispensable à la qualité de vie et de soins des nivernais. J'ajoute que j'ai essayé, sans succès, de prendre contact à plusieurs reprises avec le Maire de Moulins, Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital de Moulins-Yzeure, qui n'a pas jugé utile de me rappeler ni même de convenir d'un simple rendez-vous.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Ce mépris pour la situation sociale et humaine des salariés directement concernés par la décision de transfert est particulièrement choquant et, je tenais à ce que les habitants de Moulins en soient informés. Je n'ai pas l'habitude d'ouvrir des polémiques avec des Collectivités territoriales voisines, mais je ne peux que regretter l'attitude qui a été adoptée et qui se fait au détriment de notre intérêt collectif.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Gaëtan GORCE  
Député de la Nièvre